



CAPA Métiers de l'agriculture option Production végétale : Horticulture (niveau 3)

Durée, rythme

Entre 700 et 900 heures

Lieu(x) des sessions

Centre de détention de Nantes

Public concerné

Personnes détenues souhaitant intégrer une formation certifiante dans le domaine de la production horticole

Pré-requis

- Maîtriser les savoirs de base : lire, écrire, compter
- Etre autorisé à intégrer une action collective

Accessibilité aux personnes en situations de handicap

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé auprès de notre référente Travailleur Handicapé.

Modalités pratiques et inscription

- Candidature à adresser au service formation ou via le CPIP référent
- Entretien individuel avec le formateur référent et la coordinatrice pour évaluer le projet professionnel, l'antériorité du parcours, la demande, les besoins et les motivations
- Passation d'un test de connaissances générales en expression française et mathématique
- Validation (ou non) par la CPU

PARCOURS D'ACCES A L'EMPLOI PAR LA CERTIFICATION :

Le CAPA Métiers de l'agriculture option Production végétale : Horticulture est composé de 7 blocs de compétences dénommés compétences générale (CG) et compétences professionnelles (CP) qui correspondent aux activités énumérées ci-dessous et peuvent être validés séparément.

Le métier

L'employé qualifié en polyculture assure des activités liées à la conduite d'une ou plusieurs productions végétales. Il met en œuvre des pratiques et techniques culturales prenant en compte les problématiques de développement durable. Pour cela il doit procéder à l'utilisation et au réglage des différents matériels et équipements nécessaires au travail du sol, suivi des productions végétales et récolte. Il peut également intervenir dans les lieux de stockage des récoltes et dans leur transport. Dans ces deux secteurs, il est polyvalent selon la diversité des activités qui lui sont confiées et il doit s'adapter à des conditions d'exercice spécifiques de façon organisée et autonome.

Dans le secteur de l'horticulture et des productions légumières, l'ouvrier réalise les opérations techniques liées à la culture de plantes en pleine terre ou en pots, de plantes maraîchères, fruitières, à massif, de bulbes ou de fleurs coupées et à leur conditionnement en vue de leur commercialisation.

Programme

Compétences Générales

-CG1- Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux

-CG2- Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle

-CG3- Interagir avec son environnement social

Compétences Professionnelles

-CP1- Réaliser des travaux sur les végétaux

Réaliser des observations et interventions sur le végétal
Réaliser des travaux de mise en place des végétaux

-CP2- Réaliser des travaux de suivi des cultures de l'implantation à la récolte et au conditionnement

Réaliser des observations et opérations techniques liées au cycle de production
Effectuer des travaux de récolte, de conservation et de conditionnement

-CP3- Réaliser des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments

Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels, équipements, installations et bâtiments
Effectuer des travaux simples d'aménagement et de réparation

-CP4- S'adapter à des enjeux professionnels locaux

Connaître la filière horticole en Pays de la Loire et ses principaux acteurs



CAPA Métiers de l'agriculture option Production végétale : Horticulture (niveau 3)



Résultats attendus et modalités d'évaluation

Modalités de certification :

- Validation par unités capitalisables au fil de la formation sous forme de CCF (Contrôle en Cours de Formation) à l'issue de chaque bloc de compétence

Résultats attendus :

CAPA (niveau 3) Métiers de l'agriculture option Production végétale : Horticulture ou validation partielle, c'est à dire d'au moins un bloc de compétences.



Moyens pédagogiques

- Une conseillère en insertion professionnelle, une coordinatrice, 3 formateurs.
- Surface cultivable de 700 m²
- Un local de stockage
- Une salle de cours
- Une salle informatique
- Outillage

€ Coût de la formation

Action co-financée par la Région des Pays de la Loire et le Fond Social Européen. La formation est gratuite et une rémunération est possible selon la législation en vigueur.

